



ÉTAT PARASITAIRE

Numéro de dossier : 2211007
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-200 – Mai 2016
Date de repérage : 10/11/2022
Durée de validité : 3 MOIS

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : **2 place Laennec**

Commune : **22140 BEGARD**

Section cadastrale AN, Parcelle(s) n° 134

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété

Documents fournis:

..... **Néant**

Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :

..... **Bureaux**

..... **Bâtiments**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH délimitant les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme par les termites et L 133-8 du CCH délimitant les zones de présence d'un risque de mэрule :

Néant

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom : **Com de Com Guingamp Paimpol Agglomération**

Adresse : **11 rue de la Trinité 22200 GUINGAMP**

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Com Com

Nom et prénom : **Com de Com Guingamp Paimpol Agglomération - M. THERIN Emmanuel**

Adresse : **11 rue de la Trinité**

22200 GUINGAMP

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : **Nicolas LE BOULZEC**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **CABINET PATUREL - SARL CEBI**

Adresse : **Eleusis 3 - 1, rue Pierre et Marie CURIE, 22190 PLERIN**

Numéro SIRET : **452 669 393 00038**

Désignation de la compagnie d'assurance : ... **ALLIANZ**

Numéro de police et date de validité : **49596920-60096362 / 31.12.2022**

Conclusion : Il a été repéré des indices de présence d'agents de dégradation biologique du bois.

D. - Identification des bâtiments ou parties de bâtiments visitées, repérage et localisation des éléments infestés ou ayant été infestés, identification des agents de dégradation.

Description et généralités :

Ancienne Ecurie construite en maçonnerie pierre sous charpente bois et couverture en ardoise. Cette ancienne écurie a été transformé à l'étage en local à usage de bureau. Au jour de notre visite, le bien était inoccupé et non meublé.

Ce type d'immeuble peut être le siège d'attaques fongiques (champignon des bois) si les conditions favorables à leur développement (niveau hygrométrique, température ...) se trouvent réunies.

L'état parasitaire est visuel, sans démolition, sans dépose de revêtement, ni manipulation importante de mobilier, et limité aux parties visibles et accessibles à la date de l'inspection.

Toute zone à humidité relative hors norme peut être le siège d'attaques fongiques.

La lutte curative et préventive contre les champignons lignivores passe en priorité par la mise en œuvre de mesures visant à diminuer de façon significative l'humidité dans les maçonneries et notamment par la vérification et l'entretien du couvert.

Liste des pièces visitées









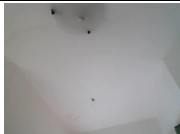
RDC - Entrée	1ER - Bureau 3
RDC - Local serveur	1ER - Salle de pause
RDC - Réserve 1	1ER - Bureau 4
RDC/1ER - Cage d'escalier	1ER - Bureau 5
1ER - Palier	1ER - SDE/WC 2
1ER - Dgt	1ER - Grenier
1ER - SDE/WC 1	2E - Combles 1
1ER - Bureau 1	2E - Combles 2
1ER - Bureau 2	Annexe - Réserve 2
	Annexe - Archives







Localisation	Description
RDC - Local serveur	Sol Plastique (lino) Mur Peinture, plâtre, plaques de plâtre, béton, brique Plafond Peinture, plaques de plâtre Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois
RDC/1ER - Cage d'escalier	Sol Plastique (lino), bois Mur Toile de verre peinte, plâtre, plaques de plâtre, brique Plafond Peinture, plaques de plâtre, bois Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois
1ER - Palier	Sol Plastique (lino) Mur Toile de verre peinte, plâtre, plaques de plâtre, brique Plafond Peinture, plaques de plâtre Porte en bois Plinthe en bois
1ER - Dgt	Sol Plastique (lino) Mur Peinture, plâtre, plaques de plâtre Plafond Peinture, plaques de plâtre, bois Porte en bois Plinthe en bois
1ER - SDE/WC 1	Sol Plastique (lino) Mur Peinture, plaques de plâtre Plafond Peinture, plaques de plâtre Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois

Localisation	Description
1ER - Bureau 1	Sol Plastique (lino) Mur Peinture, faïence, plaques de plâtre Plafond Peinture, plaques de plâtre Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois
1ER - Bureau 2	Sol Plastique (lino) Mur Peinture, plaques de plâtre Plafond Peinture, plaques de plâtre Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois
1ER - Bureau 3	Sol Plastique (lino) Mur Peinture, plaques de plâtre Plafond Peinture, plaques de plâtre Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois
1ER - Salle de pause	Sol Plastique (lino) Mur Peinture, toile de verre peinte, faïence, plâtre, plaques de plâtre Plafond Peinture, toile de verre peinte, plaques de plâtre Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois
1ER - Bureau 4	Sol Plastique (lino) Mur Peinture, plaques de plâtre Plafond Peinture, toile de verre peinte, plaques de plâtre Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois
1ER - Bureau 5	Sol Plastique (lino) Mur Peinture, plaques de plâtre Plafond Peinture, toile de verre peinte, plaques de plâtre Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois
1ER - SDE/WC 2	Sol Plastique (lino) Mur Peinture, faïence, plaques de plâtre Plafond Toile de verre peinte, plaques de plâtre Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois
Annexe - Archives	Sol Carrelage Mur Peinture, faïence, enduit Plafond Peinture, plaques de plâtre Porte en bois Plinthe en carrelage
RDC - Entrée	Sol Plastique (lino), béton Mur Peinture, plâtre, plaques de plâtre, béton, brique Plafond Peinture, plaques de plâtre Porte en PVC et bois Plinthe en bois
RDC - Réserve 1	Sol Béton Mur Peinture, maçonnerie de pierres, béton, ciment Plafond Peinture, laine minérale, plaques de plâtre, solivage bois Fenêtre en bois Porte en bois
1ER - Grenier	Sol Bois Mur Parpaings, maçonnerie de pierres Plafond Bois, solivage bois, charpente bois, ardoises naturelles
2E - Combles 2	Sol Laine minérale, bois Mur Maçonnerie de pierres Plafond Bois, solivage bois, charpente bois, ardoises naturelles
2E - Combles 1	Sol Laine minérale, bois Mur Maçonnerie de pierres Plafond Bois, solivage bois, charpente bois, ardoises naturelles

Localisation	Description
Annexe - Réserve 2	Sol Béton Mur Peinture, enduit, parpaings, maçonnerie de pierres, béton, tôles galva Plafond Charpente bois Porte en bois

E. – Constatations:

Parties d'immeubles bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RÉSULTAT constatations d'humidité	RÉSULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RÉSULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
RDC					
Entrée	Embrasure de porte	Humidité (remontées par capillarité): Présence d'humidité (Relevé hygrométrique supérieur à 50%)	-	-	
	Pieds de murs périphériques et mur de refend	Humidité (remontées par capillarité): Présence d'humidité (présence étendue)	-	-	
	Plinthes	-	Indice d'infestation de Petites vrillettes (anobium): Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure (dégradation(s) importante(s))	Indice d'infestation de Champignons de pourriture molle: Présence de pourriture molle (dégradation(s) importante(s))	
Local serveur	Pieds de murs périphériques et refend	Humidité (remontées par capillarité): Présence d'humidité (dégradation(s) importante(s))	-	-	
	Tablette bois fenetre	-	-	Indice d'infestation de Champignons de pourriture molle: Présence de pourriture molle (dégradation(s) importante(s))	
Entrée	Sous d'escalier	Humidité (remontées par capillarité): Présence d'humidité (présence étendue)	Indice d'infestation de Petites vrillettes (anobium): Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure (présence étendue)	Indice d'infestation de Champignons de pourriture molle: Présence de pourriture molle (présence étendue)	
Réserve 1	Mur Facade Avant, Embrasure de fenetre	Humidité: Présence d'humidité (présence étendue)	-	-	
RDC/1ER					
Cage d'escalier	Mur de refend	Humidité: Traces d'humidité (Relevé hygrométrique inférieur à 20%)	-	-	
Salle de pause	Plafond	Traces anciennes d'humidité: Traces d'humidité (Traces anciennes)	-	-	

Parties d'immeubles bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RÉSULTAT constatations d'humidité	RÉSULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RÉSULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Bureau 5	Plafond	Traces d'humidité: Traces d'humidité (Traces anciennes)	-	-	
Grenier; 2E - Combles 1; 2E - Combles 2	Charpente bois	-	Indice d'infestation de Petites vrillettes (anobium): Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure (présence faible)	-	
2E					
Combles 1	Pur Pignon	Humidité (liée à une infiltration): Présence d'humidité (Relevé hygrométrique supérieur à 90%)	-	-	
	Panne Fairière	-	-	Indice d'infestation de Champignons de pourriture molle: Présence de pourriture molle (présence sur une partie de l'élément)	
Annexe					
Réserve 2	Charpente bois	-	Indice d'infestation de Petites vrillettes (anobium): Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure (présence étendue)	-	
	Pieds de ferme	-	-	Indice d'infestation de Champignons de pourriture molle: Présence de pourriture molle (dégradation(s) importante(s))	

« - » : absence d'indice d'infestation par un agent de dégradation biologique du bois

Nota : Le présent constat n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité au constat de présence ou d'absence d'agents de dégradation biologique du bois.

F. – Identification des parties d'immeubles n'ayant pu être visitées et justification :




Néant


G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
RDC - Réserve 1	Sous face de plancher (présence d'un doublage en plaques de plâtre et de laine minérale)	Impossibilité d'investigation approfondie non destructive
1ER - Palier, 1ER - Dgt, 1ER - SDE/WC 1, 1ER - Bureau 1, 1ER - Bureau 2, 1ER - Bureau 3, 1ER - Salle de pause, 1ER - Bureau 4, 1ER - Bureau 5, 1ER - SDE/WC 2	Plancher bois (recouvert par un revêtement fixé pou collé)	Impossibilité d'investigation approfondie non destructive

L'état parasitaire étant réalisé sur les parties visibles sans démolition, il n'est pas fait état des éléments ou parties d'immeuble pouvant être compris dans des doublages, des plénums, ou autre vide sans accès.

H. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses	Photos
Général	-	Le diagnostic se limite aux zones rendues visibles et accessibles par le propriétaire Les zones situées derrière les doublages des murs et plafonds n'ont pas été visitées par défaut d'accès. Des sondages destructifs sont préconisés sur les éléments en bois proches des zones humides (encastresments : des solives, des planchers et des pieds de charpentes en liaison avec la maçonnerie)	
1ER - SDE/WC 1; 1ER - SDE/WC 2	Plancher bois	Réserve sur le principe d'étanchéité d'un appareil sanitaire posé ou fixé sur un plancher bois	
Parties extérieures	Pieds de murs périphériques	Jointure de maçonnerie dégradée	
Annexe - Réserve 2	Mur	Descente EP en charge et dégradé	

	Toiture	Gouttières et ardoises Dégradées	
Parties extérieures	Mur Pignon et facade arrière	Présence de végétation invasive	
	Facade Arrière	Gouttière dégradée	

I. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-200 – Mai 2016.

La méthode d'investigation in situ ayant précédé la rédaction du présent rapport est la suivante :

- examen le plus complet possible de la situation et de l'état de l'immeuble désigné par le client ;
- examen visuel des parties visibles et accessibles pour recherche d'indices (galeries-tunnels, filaments, trous de sortie, débris d'insectes, vermoulure, etc.) sur les sols, murs, cloisons et ensemble des bois ;
- examen des produits cellulosiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers cartons, etc.), posés à même le sol : recherche d'indice de consommation par les insectes (galeries, vermoulure, trous de sortie), de discolorations, de dégradations dues aux champignons (pourriture des bois) ;
- recherche et examen des zones favorables au développement des agents de dégradation biologique du bois (zones humides) ;
- sondages non destructifs (sauf parties déjà altérées ou dégradées) de l'ensemble des éléments en bois à l'aide d'outils appropriés (poinçons, lampes, humidimètres à pointe, etc.).

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Informations communiquées à l'opérateur par le donneur d'ordre, concernant des traitements antérieurs ou une présence de termites dans le bâtiment :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

M. THERIN Emmanuel

J. - Conclusions :

Conclusion relative à la présence d'agents de dégradation biologique du bois :

Il a été repéré des indices de présence d'autres agents de dégradation biologique du bois.

Nota : Dans le cas de la présence de mэрule, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue à l'article L 133-7 du code de la construction et de l'habitation. Pour faciliter cette déclaration, un modèle de déclaration peut vous être fourni sur demande.

K. - Récapitulatif des agents de dégradation observés :

Humidité :

Indice d'Humidité	Traces observées	Localisation
Humidité (remontées par capillarité)	Présence d'humidité (Relevé hygrométrique supérieur à 50%)	RDC - Entrée
	Présence d'humidité (présence étendue)	RDC - Entrée
	Présence d'humidité (dégradation(s) importante(s))	RDC - Local serveur
	Présence d'humidité (présence étendue)	RDC - Entrée
Humidité	Présence d'humidité (présence étendue)	RDC - Réserve 1
	Traces d'humidité (Relevé hygrométrique inférieur à 20%)	RDC/1ER - Cage d'escalier
Traces anciennes d'humidité	Traces d'humidité (Traces anciennes)	1ER - Salle de pause
Traces d'humidité	Traces d'humidité (Traces anciennes)	1ER - Bureau 5
Humidité (liée à une infiltration)	Présence d'humidité (Relevé hygrométrique supérieur à 90%)	2E - Combles 1

Parasites :

Agents de dégradation	Traces observées	Localisation
Petites vrillettes (anobium)	Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure (dégradation(s) importante(s))	RDC - Entrée
	Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure (présence étendue)	RDC - Entrée
	Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure (présence faible)	1ER - Grenier; 2E - Combles 1; 2E - Combles 2
	Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure (présence étendue)	Annexe - Réserve 2

Champignons :

Agents de dégradation	Traces observées	Localisation
Champignons de pourriture molle	Présence de pourriture molle (dégradation(s) importante(s))	RDC - Entrée
	Présence de pourriture molle (dégradation(s) importante(s))	RDC - Local serveur
	Présence de pourriture molle (présence étendue)	RDC - Entrée
	Présence de pourriture molle (présence sur une partie de l'élément)	2E - Combles 1
	Présence de pourriture molle (dégradation(s) importante(s))	Annexe - Réserve 2

Préconisations :

Traitement et / ou réparation des pathologies mises en évidence dans le corps du présent rapport.

A. Cas du traitement des maçonneries

Traitement des maçonneries contaminées par un champignon lignivore (Cas particulier de la Mэрule) Le traitement est réalisé dans la zone infestée élargie d'un périmètre de sécurité de 1m dans les 3 dimensions

Opération	Description	Finalité	
1	Mise à nu des maçonneries	Déposer les revêtements et piquer les enduits	Vérifier l'étendu de l'infestation Faciliter/optimiser la pénétration du produit de traitement
2	Brûlage	Effectuer un brûlage au chalumeau à flamme nue	Détruire les formations végétatives, spores, fructifications en surface et sur les premiers de profondeur des joints
3	Brossage, nettoyage	Nettoyage/élimination surfacique par brossage/balayage	Oter tous les résidus de champignons et les résidus de maçonneries non adhérentes
4	Traitement en profondeur si nécessaire (en fonction de l'analyse de risque)	Mise en œuvre d'un quadrillage de puits d'injection ou d'un cordon sanitaire de puits d'injection dans les joints de maçonnerie, autour de la zone infestée puis injecter à	Empêcher le développement des mycéliums à l'intérieur du mur (joints, espaces vides...)

		basse pression conformément aux prescriptions techniques CTBA+	
5	Traitement de surface	Procéder à une application de surface par couches répétées (2 couches) à basse pression	Empêcher le champignon de se disséminer par fructification et créer un cordon sanitaire pour le champignon

Traitement des maçonneries contaminées par un champignon lignivore (Cas Autres champignons lignivores à filaments rhyzomorphes)

Le traitement est réalisé dans la zone infestée élargie d'un périmètre de sécurité de 1m dans les 3 dimensions.

Opération	Description	Finalité	
1	Mise à nu des maçonneries	Déposer les revêtements et piquer les enduits	Vérifier l'étendu de l'infestation Faciliter/optimiser la pénétration du produit de traitement
2	Brûlage	Effectuer un brûlage au chalumeau à flamme nue	Détruire les formations végétatives, spores, fructifications en surface et sur les premiers de profondeur des joints
3	Brossage, nettoyage	Nettoyage/élimination surfacique par brossage/balayage	Oter tous les résidus de champignons et les résidus de maçonneries non adhérentes
4	Traitement de surface	Procéder à une application de surface par couches répétées (2 couches) à basse pression	Empêcher le champignon de se disséminer par fructification et créer un cordon sanitaire

Traitement des maçonneries contaminées par un champignon lignivore (Cas Autres champignons n'émettant pas de filaments rhyzomorphes ex : Polypore des Cavés)

Le traitement est réalisé dans la zone infestée sans élargissement d'un périmètre de sécurité dans les 3 dimensions

1	Mise à nu des maçonneries	Déposer les revêtements et piquer les enduits	Vérifier l'étendu de l'infestation Faciliter/optimiser la pénétration du produit de traitement
2	Brûlage	Effectuer un brûlage au chalumeau à flamme nue	Détruire les formations végétatives, spores, fructifications en surface et sur les premiers de profondeur des joints
3	Brossage, nettoyage	Nettoyage/élimination surfacique par brossage/balayage	Oter tous les résidus de champignons et les résidus de maçonneries non adhérentes
4	Traitement de surface	En cas de zone humide dont le séchage sera long mais inférieur à 6 mois, procéder à une application de surface par couches répétées (2 couches) à basse pression	Empêcher le champignon de se disséminer par fructification empêcher l'apparition d'un Mérieux

B. Cas du traitement des bois

Traitement des bois contaminés par un champignon lignivore de pourriture cubique

Le traitement est réalisé dans la zone infestée élargie d'un périmètre de sécurité de 1m dans les 3 dimensions.

Opération	Description	Finalité	
	Bûchage	Décaper toutes les parties de bois dégradées jusqu' au bois sain	Détruire en grande partie les éléments fongiques . Faciliter/optimiser la pénétration du produit de traitement. Vérifier que la section restante des pièces de bois est suffisante en termes de résistance mécanique Déterminer les pièces de bois à remplacer ou renforcer
2	Brossage	Nettoyage/élimination surfacique des parties de bois dégradées et des résidus fongiques de toutes les faces de pièces de bois accessibles	Oter les derniers résidus de champignons, détruire ce qui reste du champignon. Optimiser la pénétration du produit et la quantité de produit utilisé
	Décapage	Poncer/Décaper les revêtements imperméables mis en œuvre sur les pièces de bois	Optimiser la pénétration du produit
3	Traitement en profondeur si nécessaire	Procéder à une injection des bois à basse pression selon leur nature et leur section conformément aux prescriptions techniques CTBA+	Empêcher le développement des mycéliums à l'intérieur du bois
4	Traitement de surface	Procéder à une application de surface par couches répétées (2 couches) à basse pression	Empêcher le champignon de se disséminer par fructification

Traitement des bois contaminés par un champignon lignivore (Cas Autres champignons n'émettant pas de filaments rhyzomorphes ex : Polypore des Cavés)

Le traitement est réalisé dans la zone infestée sans élargissement d'un périmètre de sécurité dans les 3 dimensions

Opération	Description	Finalité	
<i>En cas de contamination n'ayant pas entraîné de pourriture profonde</i>			
1	Bûchage	Décaper toutes les parties de bois dégradées jusqu' au bois sain	Détruire en grande partie les éléments fongiques Faciliter/optimiser la pénétration du produit de traitement Vérifier que la section restante des pièces de bois est suffisante en termes de résistance mécanique Déterminer les pièces de bois à remplacer ou renforcer

2	Brossage	Nettoyage/élimination surfacique des parties de bois dégradées et des résidus fongiques de toutes les faces de pièces de bois accessibles	Oter les derniers résidus de champignons, détruire ce qui reste du champignon. Optimiser la pénétration du produit et la quantité de produit utilisé
	Décapage	Poncer/Décaper les revêtements imperméables mis en œuvre sur les pièces de bois	Optimiser la pénétration du produit
3	Isolement	Isoler les bois en contact avec les maçonneries et les sols	Supprimer le risque de développement de champignon lignivore ultérieurement
4	Traitement de surface	En cas d'assainissement modéré mais d'impossibilité de garantir la suppression de l'humidité (cas du sous-sol), procéder à une application de surface par couches répétées (2 couches) à basse pression	Empêcher le champignon de se disséminer par fructification
<i>Dans tous les autres cas remplacer tous les bois contaminés ou dégradés</i>			

Traitement des bois contaminés par des insectes à larves xylophages

	Opération	Description	Finalité
1	Sondage	Entailler les bois sur leurs arêtes (tous les 80cm) et faces accessibles (tous les 80cm), il est systématique sur l'ensemble des pièces de bois	Permet de localiser correctement les infestations et dégradations
2	Bûchage	Décaper toutes les parties de bois dégradées jusqu' au bois sain	Détruire en grande partie les insectes à larves xylophages Faciliter/optimiser la pénétration du produit de traitement Vérifier que la section restante des pièces de bois est suffisante en termes de résistance mécanique De déterminer les pièces de bois à remplacer ou renforcer
3	Brossage	Nettoyage/élimination surfacique de toutes les faces de pièces de bois accessibles	Détruire les résidus d'attaques d'insectes xylophages Optimiser la pénétration du produit et la quantité de produit utilisé
	Décapage	Décapage des revêtements imperméables mis en œuvre sur les pièces de bois	Optimiser la pénétration du produit
4	Traitement en profondeur si nécessaire	Procéder à une injection des bois à basse pression selon la nature et la section	Tuer les larves encore présentes dans le bois
5	Traitement de surface	Procéder à une application de surface par couches répétées (2 couches) à basse pression	Tuer les larves encore présentes dans le bois et empêcher une nouvelle infestation

Rappel : les injections ne permettent pas de traiter tout le volume de bois à protéger mais créent des poches limitées de bois traité autour des injecteurs (quelques mm). En effet, le respect du nombre de puits d'injection doit impérativement être respecté et limité aux seules prescriptions des référentiels techniques CTBA+ ou Qualibat afin de ne pas affaiblir la portance de l'élément en bois.

De manière générale, il est recommandé d'effectuer le traitement des bois par application de surface d'un gel curatif certifié conformément au référentiel CTBA +, en complément un traitement en profondeur par injection s'effectuera dans les cas suivants :

- Bois rond de diamètre supérieur à 300 mm
 - Pièces de bois dont la section est supérieure à 100mm et de demi-périmètre supérieur ou égal à 400 mm
 - Que ce soit de manière préventive ou curative, toutes les pièces de bois encastées dans la maçonnerie devront être traitées par injection.
- Enfin l'application de ce type de produit gel en traitement curatif sans injection nécessitera le respect d'un grammage minimum de 450g/m2 conformément aux prescriptions du fabricant.

Pour conclure, une application conforme aux référentiels de traitement de la Marque CTB-A+ permettra de répondre à ces exigences. C'est pourquoi, le recours à une entreprise certifiée est recommandé (engagement contractuel des entreprises certifiées CTBA+).

Glossaire

Terminologie du Diagnostic Etat Parasitaire

Présence : activité détectée d'une pathologie du bois.

Trace : empreinte laissée par l'activité d'une pathologie du bois.

Indice de Présence : les différents indices détectés par l'opérateur présument d'une activité même si celle-ci n'est pas visible.

Traitement curatif contre les champignons lignivores : ensemble de mesures visant à supprimer les causes d'humidité, responsables de l'altération, et à détruire le mycélium.

Traitement curatif contre les insectes à larves xylophages : opération visant par un procédé adéquat à tuer les larves in-situ.

Taux d'humidité : celui-ci exprime la teneur en gramme d'eau pour cent grammes du matériau sondé. Pour rappel, un bois est considéré comme sec jusqu'à 15-17% et une maçonnerie jusqu'à 10%. Au-delà, ces désordres hydriques nécessitent une surveillance particulière car ils peuvent être à l'origine de pathologies.

Mycélium : c'est la partie végétative des champignons. II est composé d'un ensemble de filaments, plus ou moins ramifiés, appelés hyphes, que l'on trouve dans le sol ou le substrat de culture. II secrète des enzymes permettant de décomposer la matière organique du bois.

Filament rhizomorphe : Structure organique en forme de fils très fins émettant des racines végétatives et permettant le déplacement d'éléments nutritifs pour le champignon.

Sporophore : c'est l'organe de la fructification du mycélium. II produit des spores permettant sa dissémination, sous diverses formes. II est la partie la plus visible de l'organisme ; c'est ce qu'en langage courant on appelle « un champignon ». II peut tout autant se présenter sous des formes très simples ou des formes très complexes.

Vermoulure : altération du bois (poussière) correspondant à la fin du processus de digestion du bois par les insectes xylophages.

Trous de sortie : désigne le trou réalisé à la surface du bois par l'insecte adulte pour permettre son envol afin de se reproduire.

Champignons lignicoles : Ensemble des champignons entraînant une discoloration du bois. Les caractéristiques mécaniques du matériau ne sont pas touchées.

Champignons lignivores : Ensemble des champignons entraînant une pourriture du matériau bois. Ce sont les éléments structuraux du bois qui sont dégradés (cellulose, lignine ...) entraînant une baisse des caractéristiques mécaniques du matériau. Ces champignons pouvant infester les bâtiments ont été classés en 3 familles de pourriture. Ces familles ont été identifiées à partir de l'aspect que prend le bois lorsqu'il est dégradé par ces champignons. Ces familles sont les suivantes :

1. **Pourriture Fibreuse (blanche)** : pourriture s'attaquant à la cellulose et à la lignine et produisant un résidu blanchâtre filamenteux, fibreux (aspect fibrille du bois). (Ex : Donkioporia expansa, Trametes versicolor, Coprins...)

2. **Pourriture Molle (noire)** : pourriture du bois où les attaques portent sur la cellulose. Ne se développe que lorsque le bois a un fort taux d'humidité, le bois se ramollit et se fendille dans 2 directions en séchant.

3. **Pourriture Cubique (brune)** : pourriture du bois s'attaquant à la cellulose et à la lignine produisant un résidu friable de la forme d'un cube, brun pâle à brun foncé. (Ex : Mérules, Coniophore, Lenzite, Antrodia...)

L. – Signatures

Fait à PLERIN, le 14/11/2022

Opérateur du diagnostic : Nicolas LE BOULZEC



Responsable du cabinet :

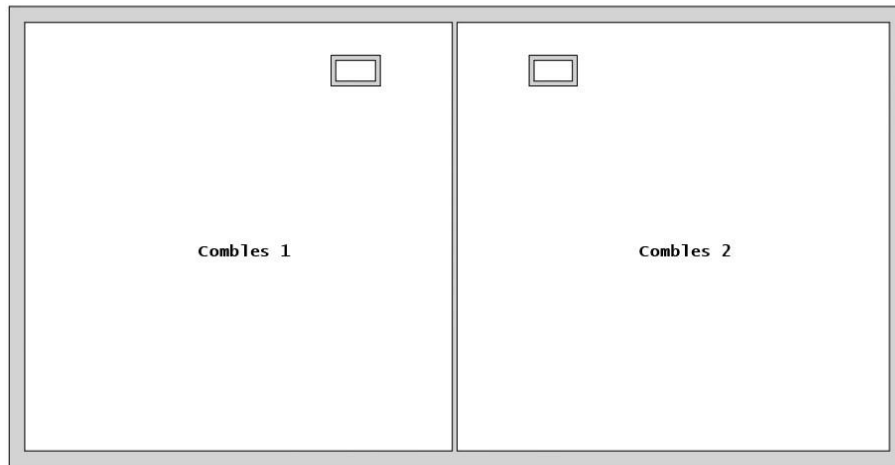
LAURENT PATUREL



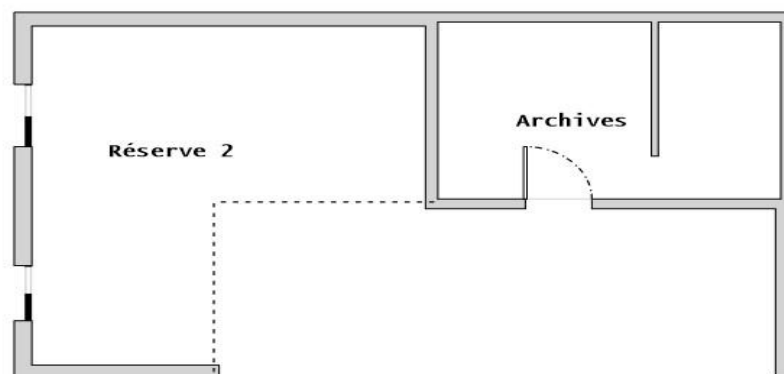
Croquis



2E



Annexe



Photos



Photo n° PhTer001
Localisation : RDC - Entrée
Ouvrage : Embrasure de porte
Parasite : Humidité (remontées par capillarité)
Indices : Présence d'humidité (Relevé hygrométrique supérieur à 50%)



Photo n° PhTer002
Localisation : RDC - Entrée
Ouvrage : Pieds de murs périphériques et mur de refend
Parasite : Humidité (remontées par capillarité)
Indices : Présence d'humidité (présence étendue)



Photo n° PhTer003
Localisation : RDC - Entrée
Ouvrage : Plinthes
Parasite : Petites vrillettes (anobium), Champignons de pourriture molle
Indices : Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure (dégradation(s) importante(s)), Présence de pourriture molle (dégradation(s) importante(s))



Photo n° PhTer004
Localisation : RDC - Local serveur
Ouvrage : Pieds de murs périphériques et refend
Parasite : Humidité (remontées par capillarité)
Indices : Présence d'humidité (dégradation(s) importante(s))



Photo n° PhTer005
Localisation : RDC - Local serveur
Ouvrage : Tablette bois fenetre
Parasite : Champignons de pourriture molle
Indices : Présence de pourriture molle (dégradation(s) importante(s))



Photo n° PhTer006
Localisation : RDC - Réserve 1
Ouvrage : Mur Facade Avant, Embrassure de fenetre
Parasite : Humidité
Indices : Présence d'humidité (présence étendue)



Photo n° PhTer007
Localisation : RDC/1ER - Cage d'escalier
Ouvrage : Mur de refend
Parasite : Humidité
Indices : Traces d'humidité (Relevé hygrométrique inférieur à 20%)



Photo n° PhTer008
Localisation : 1ER - SDE/WC 1; 1ER - SDE/WC 2
Ouvrage : Plancher bois
Informations complémentaires : Réserve sur le principe d'étanchéité d'un appareil sanitaire posé ou fixé sur un plancher bois

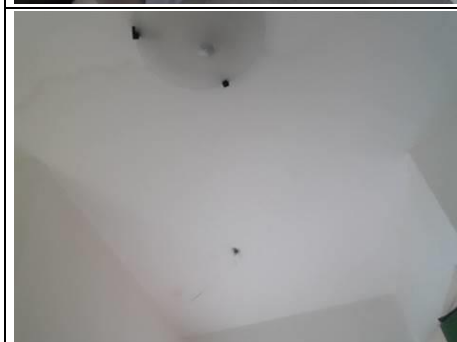


Photo n° PhTer009
Localisation : 1ER - Salle de pause
Ouvrage : Plafond
Parasite : Traces anciennes d'humidité
Indices : Traces d'humidité (Traces anciennes)

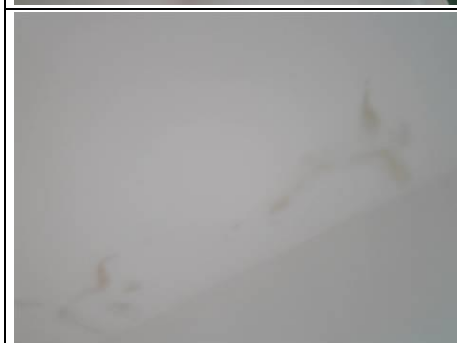


Photo n° PhTer010
Localisation : 1ER - Bureau 5
Ouvrage : Plafond
Parasite : Traces d'humidité
Indices : Traces d'humidité (Traces anciennes)



Photo n° PhTer011
Localisation : Parties extérieures
Ouvrage : Pieds de murs périphériques
Informations complémentaires : Jointure de maçonnerie dégradée



Photo n° PhTer012
Localisation : Annexe - Réserve 2
Ouvrage : Charpente bois
Parasite : Petites vrillettes (anobium)
Indices : Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure (présence étendue)



Photo n° PhTer013
Localisation : Annexe - Réserve 2
Informations complémentaires : Descente EP en charge et dégradé



Photo n° PhTer014
Localisation : Annexe - Réserve 2
Informations complémentaires : Gouttières et ardoises Dégradées



Photo n° PhTer015
Localisation : Parties extérieures
Ouvrage : Facade Arrière
Informations complémentaires : Gouttière dégradée



Photo n° PhTer016
Localisation : Parties extérieures
Ouvrage : Mur Pignon et facade arrière
Informations complémentaires : Présence de végétation invasive



Photo n° PhTer017
Localisation : Annexe - Réserve 2
Ouvrage : Pieds de ferme
Parasite : Champignons de pourriture molle
Indices : Présence de pourriture molle (dégradation(s) importante(s))



Photo n° PhTer018
Localisation : RDC - Entrée
Ouvrage : Sous d'escalier
Parasite : Humidité (remontées par capillarité), Petites vrillettes (anobium), Champignons de pourriture molle
Indices : Présence d'humidité (présence étendue), Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure (présence étendue), Présence de pourriture molle (présence étendue)



Photo n° PhTer019
Localisation : 2E - Combles 1
Ouvrage : Pur Pignon
Parasite : Humidité (liée à une infiltration)
Indices : Présence d'humidité (Relevé hygrométrique supérieur à 90%)



Photo n° PhTer020
Localisation : 2E - Combles 1
Ouvrage : Panne Fatière
Parasite : Champignons de pourriture molle
Indices : Présence de pourriture molle (présence sur une partie de l'élément)



Photo n° PhTer021
Localisation : 1ER - Grenier; 2E - Combles 1; 2E - Combles 2
Ouvrage : Charpente bois
Parasite : Petites vrillettes (anobium)
Indices : Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure (présence faible)